

MÉMOIRE

Projet de transformation de la rue NOTRE-DAME

déposé le 30 janvier 2008
dans le cadre des consultations publiques
sur l'intégration urbaine
du projet de modernisation
de la rue Notre-Dame

rédigé par Monique DÉSY PROULX, artiste et résidente du Vieux-Maisonneuve
pour **Les Amis du parc Morgan**

*Le regroupement **Les Amis du parc Morgan** a été fondé en décembre 2006
pour réunir des citoyens qui veulent préserver et mettre en valeur
le patrimoine architectural et paysager de ce parc,
afin qu'il serve d'abord les résidents du Vieux-Maisonneuve
Le regroupement demande que l'on respecte le caractère vert et clôturé du parc,
qui procure aux citoyens une aire de repos, de sécurité pour les enfants
et de rencontres au quotidien pour les gens du quartier.*



Avant-propos : l'importance des consultations publiques

Avant même de commencer, nous tenons à souligner l'importance pour les citoyens d'avoir des occasions de s'exprimer publiquement, comme c'est le cas ici. Au cours des consultations publiques portant sur la transformation de la rue Notre-Dame, il est apparu évident que la population ressent un grand besoin de parler. Les gens faisaient la file devant le micro et la plupart n'ont rien pu dire, puisqu'on n'avait prévu que quinze minutes de questions. C'est peu pour trente-cinq ans de frustrations !

Parmi ces gens qui voulaient parler, il y avait des experts en communication, des architectes, des ingénieurs spécialisés en canalisations, des chimistes, des chercheurs qui s'intéressent à la gestion des flots de circulation, des artistes, des médecins, des politiciens et j'en passe. Évidemment, la tension est forte dans la collectivité. En réalité, les destructions massives effectuées au début des années 70 sont restées dans les souvenirs comme des plaies vives. Et depuis ce temps, des centaines de personnes cherchent, découvrent, lisent, s'interrogent, discutent, étudient la question, écrivent des articles, des chroniques, des mémoires. Ils ont beaucoup à dire. À l'avenir, il faudra absolument multiplier les tribunes pour entendre ces réflexions et ces découvertes. Tout projet sérieux devra inclure la population dans un processus continu de **démocratie participative**.

J'aimerais terminer mon avant-propos en mentionnant le cas de la Ville de Charlemagne, qui a eu l'idée de réunir un comité d'urbanisme formé... d'enfants. On a compris là-bas que les citoyens connaissent bien leur quartier et qu'en réalité personne ne le connaît mieux que les enfants. Les petits marchent, vont à bicyclette, entrent chez leurs voisins. Les observateurs affirment qu'avec un tel comité, « il suffit de poser une simple question et, comme par enchantement, nous avons devant nous des élèves qui démontrent un sens de l'observation et une connaissance urbaine qui pourraient faire rougir bien des spécialistes ».

Je recommande instamment d'implanter une telle mesure à Montréal...

Préambule : la société doit réparation au quartier

Avant de parler concrètement de l'avenir du parc Morgan dans le cadre des projets de transformation de la rue Notre-Dame, je tiens à souligner que la société tout entière doit réparation aux quartiers qui longent la rue Notre-Dame et au sein desquels se trouve le parc Morgan. Ces quartiers ont été maltraités depuis les années soixante, années qu'on a pourtant associées aux lumières, après la « grande noirceur » !

Nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'au contraire, la noirceur a marqué ces années où l'on a ordonné tant de destructions massives. À Montréal, cela s'est produit là où habitait le peuple d'ouvriers qu'étaient alors les Canadiens français, venus des campagnes pour trouver du travail à la ville. Or, ces populations ont été flouées puisqu'après les avoir arrachées à leurs milieux agricoles, on les a fait travailler dans des usines jusqu'à ce que ces dernières ferment leurs portes (et souvent... aillent faire fortune ailleurs), pour ensuite détruire leurs maisons et les chasser du milieu qu'ils s'étaient recréé.

Je rappelle qu'en 1972, on a rasé la rue Notre-Dame, avec ses habitations, ses couvents, ses magasins, ses tavernes et ses restaurants du coin. On a sauvé *in extremis* la caserne

Letourneux, bâtiment réalisé selon les plans du plus célèbre architecte américain du XX^e siècle, Frank Lloyd Wright.

La Maison Valois n'a pas eu cette chance d'être épargnée par nos talibans québécois. En 1960, douze ans avant les malheureux événements, ce couvent fêtait ses 100 ans avec un

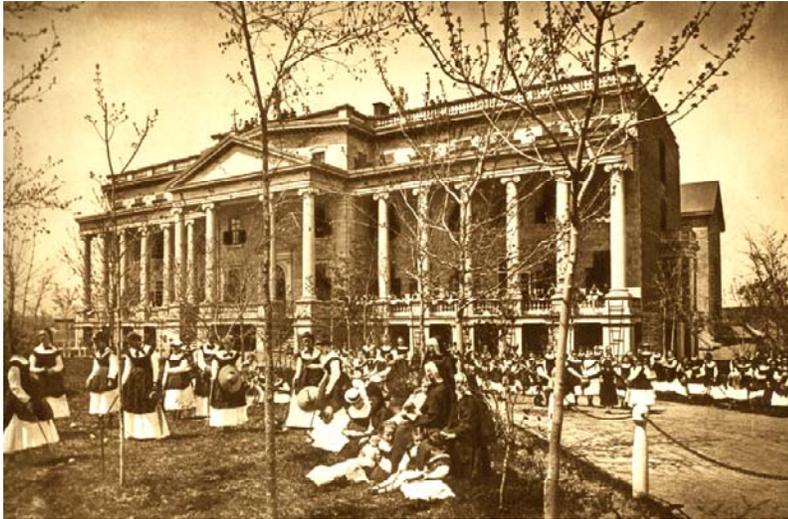


Figure. 1 : La Maison Valois, rue Notre-Dame, construite en 1860, détruite en 1972...

sentiment de fierté bien légitime. En effet, quand on voit les photos de ce bâtiment majestueux, avec les religieuses et les couventines dispersées sur les marches monumentales, dans les jardins et sous les arbres, on ne peut s'empêcher de penser qu'il y avait là de quoi être heureux. On venait de loin pour se faire instruire dans cette école, où se trouvaient — entre autres — une chapelle historique d'une grande beauté et une salle de concert avec quatre pianos à queue. Dans cet établissement ont étudié des cohortes de femmes qui ont ensuite essaimé dans tout le Québec et ailleurs dans le monde. C'est le cas, par exemple, de la pianiste Anna-Marie Globensky, de la sénatrice Mariana Beauchamp-Jodoin, de la fondatrice de l'Hôpital Sainte-Justine Justine Beaubien-Lacoste et de la comédienne Geneviève Bujold...

Et il n'y avait pas que ce couvent et cette caserne sur la rue Notre-Dame, il y avait aussi un tissu social, des réseaux de familles et d'amitié, des marins qui venaient du port et des filles qui les trouvaient de leur goût, il y avait 1 300 logements, il y avait de la vie.

Or, on a détruit tout cela, comme ailleurs on dynamite des bouddhas géants sculptés dans la pierre.

Et ça fait mal de voir ainsi le passé de son peuple rayé par son propre peuple.

Ce qui fait mal, surtout, c'est de voir le manque de respect et d'amour porté sur les choses. Et aussi le manque d'imagination. Car dès le moment où on croirait que la liberté que nous avons est celle que nous imaginons, il ne nous resterait qu'à créer cette liberté, à produire de la richesse et à exploiter les possibilités infinies que recèle notre coin de pays.

Pour toutes ces raisons, nous affirmons que jamais un projet de transformation de la rue Notre-Dame n'emportera l'assentiment de la population s'il ne fait pas revivre la trame urbaine et s'il ne sert pas à réhumaniser l'espace sacrifié à la voiture. La société tout entière doit réparation aux quartiers démembrés.

Le parc Morgan se trouve précisément au cœur de l'un de ces quartiers. C'est pourquoi nous avons fait ce long préambule.

Avant de clore ce chapitre et de passer au vif du sujet, citons l'architecte Pierre Brisset qui disait, lors des consultations : « Le quartier vit avec une blessure depuis plus de trente-cinq ans et au lieu de vouloir guérir le malade, on nous demande de choisir la couleur de son cercueil ».

Historique des parcs Champêtre et Morgan

Pendant des millénaires, les Indiens se sont arrêtés sur les berges du Saint-Laurent, dans la zone située aujourd'hui à l'est du pont Jacques-Cartier. Au temps de la colonie française, des « habitants » construisirent des maisons le long du Chemin du Roy, qui allait devenir ensuite la rue Notre-Dame. Au XIX^e siècle, ces agriculteurs cédèrent à des gens riches la partie de leur terre située en bordure du fleuve, au sud de la voie carrossable, et ceux-ci se firent construire des manoirs. L'un d'eux appartenait à la compagnie des Jésuites. En 1951, il devint propriété de la ville de Montréal, qui l'a vraisemblablement détruit (dommage...) pour ouvrir, quatre ans plus tard, le parc Champêtre.

Un autre de ces manoirs était celui de M. James Morgan, des grands magasins Morgan. En 1929, sa famille offrit ses terrains à la ville. On détruisit alors la villa du riche industriel (re-dommage...) et bientôt, le terrain situé au sud de Sainte-Catherine devint le *parc* Morgan.

Après la destruction du manoir, on aménagea joliment le parc, en lui installant une clôture ornementale en fer forgé le long de la rue Sainte-Catherine, en construisant un élégant kiosque à musique en pierre de taille comprenant des « vespasiennes » (toilettes publiques) et on imagina un aménagement paysager en dénivellation, avec des buttons et des sentiers irréguliers. L'hiver, il y avait une patinoire et même deux à certaines époques. Ici et là, on plaça des lampadaires à l'ancienne, le tout affichant un style anglais assez raffiné.

Tant de beauté était sans doute trop pour nos élites qui, pendant les années soixante, commencèrent à le massacrer d'abord en arrachant les lampadaires (oui-oui) pour les remplacer par d'autres d'un genre nouveau, en aluminium, moins durables et aucunement harmonisés avec le style du parc.

Mais revenons aux années 30, avant les destructions systématiques : de l'autre côté de la rue Sainte-Catherine, on ouvrit l'*avenue* Morgan, aménagée comme un boulevard, avec terre-plein central et perspective sur l'édifice du vieux Marché Maisonneuve.

La terre des Morgan se rendait de l'autre côté de ce marché public, jusqu'au boulevard Sherbrooke, au nord. On appelait cette zone escarpée la « *côte* Morgan » et les enfants du quartier Maisonneuve allaient y glisser l'hiver, avec leurs traîneaux et un remonte-pente électrique... jusqu'à ce qu'on détruise le tout (re-oui-oui) pour faire place au Stade olympique et transformer les lieux en parc de ciment.

Quatre ans après avoir perdu la rue Notre-Dame, les résidents perdaient maintenant une zone récréative. En effet, en plus du remonte-pente et de la côte enneigée, où les familles se donnaient rendez-vous l'hiver, il y avait là un grand chalet où l'on faisait des danses folkloriques et qui accueillait en permanence la troupe des Feux Follets. Rien à voir avec le Stade qui, plutôt que de s'ouvrir sur le quartier où il a atterri, constitue un véritable mur...

Après tant de destructions et d'odes au ciment, les gens comprenaient de plus en plus à quel point les autorités manquaient d'égards pour eux.

Les Amis du parc Morgan

À l'été 2006, des citoyens constataient avec appréhension que la clôture ornementale du parc venait de disparaître le long de la rue Sainte-Catherine. Peu après, ils découvraient que c'étaient les autorités municipales elles-mêmes qui, à la demande des commerçants, avaient accepté sans aucune hésitation de la faire arracher...

C'était assez. Pour protester contre cet acte de vandalisme institutionnel, le dernier d'une trop longue série, les citoyens formèrent les Amis du parc Morgan.

Le sentiment de la population fut unanime : en quelques semaines, une pétition permit de recueillir plus de 1 000 signatures dans le quartier, de la part de gens heurtés par un tel geste et exigeant que la clôture soit réinstallée et que le parc soit mieux traité.

Depuis, celui-ci est resté édenté et son charme indéniable est toujours flétri. Au printemps dernier, on a coupé deux arbres gigantesques sans les remplacer. D'autres sont malades et on connaît le sort qui leur est réservé. Un banc rivé au sol a été brisé par une machine à déneiger, il y a un an, et aujourd'hui encore il reste couché sur le dos, empêchant quiconque de l'utiliser. Les poubelles débordent et ce sont souvent les citoyens qui les vident. Le kiosque à musique est dans un état de délabrement avancé, les pierres de couronnement sur les limons des escaliers ont disparu, livrant ceux-ci aux quatre vents, ce qui présage mal de l'avenir de ce bâtiment exceptionnel. Les lampes qui l'éclairent sont souvent brûlées ou absentes, ce qui dissuade les citoyens de fréquenter les lieux le soir et encourage la criminalité. Et bien sûr, ce beau kiosque est fermé à clé depuis des années, comme s'il était impensable d'imaginer qu'il pourrait servir.

Devant une telle indifférence de la part de leurs représentants, les résidents s'exaspèrent. Voilà une des raisons pour lesquelles il nous est apparu très important de commenter le projet présenté par le ministère au sujet de l'avenir de Notre-Dame. En effet, il est assez difficile de croire que c'est une autoroute qui réussirait à inculquer aux autorités le sens du patrimoine...

Site patrimonial et jardin historique

Nous, fondateurs du regroupement, amoureux d'architecture et d'urbanité, en sommes venus à des considérations très précises sur le rôle que devrait jouer le parc Morgan et sur la place qu'il devrait occuper dans son milieu.

D'abord, nous voudrions — tout comme des milliers de citoyens — que cesse à jamais le démantèlement des biens publics et qu'on restaure ce qui a été vandalisé en faisant refaire une clôture qui soit conforme à celle qui a sans doute disparu pour toujours, puisqu'elle a été volée dans les hangars de la Ville (eh... oui !).

Ensuite, les Amis du parc Morgan ont demandé expressément que les autorités reconnaissent le parc comme « site patrimonial » et « jardin historique ». Cela entraîne des conséquences pratiques et pour bien les comprendre, il faut savoir à quoi correspondent ces titres.

L'appellation de « site patrimonial » relève de la *Loi sur les biens culturels du Québec*¹.

Quant au « jardin historique », le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) le définit précisément comme « une composition architecturale et végétale qui, du point de vue de l'histoire ou de l'art, présente un intérêt public »².

Selon cet organisme, « par nature et par vocation, le jardin historique est un lieu paisible favorisant le contact, le silence et l'écoute de la nature ». Selon la *Charte de Venise* (convention internationale endossée par le Canada et par le Québec), on doit suivre le principe « que les œuvres monumentales sont chargées d'un message spirituel du passé, qu'elles demeurent dans la vie présente des témoignages de ce passé et que l'humanité se doit de les transmettre aux générations futures dans toute la richesse de leur authenticité ».

¹ *Évaluation du Patrimoine urbain*, Ville de Montréal, arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, p.51, 4.2.

² Voir *Charte de Florence*, du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), www.icomos.org/charte_de_florence.html.

Ajoutons que le Québec a sa propre Charte de conservation du patrimoine, qu'on appelle la *Déclaration de Deschambault*. À l'article II, on y affirme que « le patrimoine est une richesse collective, rare et non renouvelable » et à l'article VII, que « le public a le droit légitime de participer à toute décision concernant des interventions sur le patrimoine ». Et enfin, au point VII-B, que « lorsque le patrimoine est touché par une action précise, il en va de la responsabilité de l'intervenant de consulter le citoyen et de l'informer sur la portée de son intervention ».

Ajoutons encore qu'en 2003, Montréal recevait la 8^e Conférence mondiale des villes historiques, ce qui fut l'occasion pour les maires et les représentants des villes participantes de signer une charte internationale appelée *Déclaration de Montréal*, où l'on affirmait ceci : « Nous prendrons tous les moyens pour assumer les responsabilités qui sont les nôtres en matière de reconnaissance, de conservation, de mise en valeur et de diffusion du patrimoine matériel et immatériel de nos quartiers et de nos villes, dans la perspective du maintien et de l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyennes et concitoyens ».

Les engagements sont là. Il faut maintenant les respecter...

Les Amis du parc Morgan s'attendent à ce que les autorités agissent conformément à leur politique, elles qui ont le devoir de mettre en valeur la qualité et la beauté du parc Morgan, et qu'elles se comportent comme des « propriétaires et gestionnaires exemplaires » de ce patrimoine, selon la propre terminologie de la Ville.

Il y a plusieurs raisons de croire que le parc Morgan serait qualifié pour poser sa candidature comme jardin historique, ce qui lui vaudrait enfin les soins qu'il mérite et ce qui attirerait l'attention de bien des esprits animés et curieux.

D'abord, le paysagement lui confère de l'intérêt, ainsi que la présence de son kiosque en pierre, situé vraisemblablement sur les fondations de l'ancien manoir. Ensuite, le parc fait partie d'un ensemble architectural qualifié par la Ville de Montréal de « site de valeur patrimoniale exceptionnelle ». Enfin, on pense que des groupes d'autochtones ont vécu dans cette aire, longtemps avant la venue des Européens, et il reste peut-être des vestiges d'habitations rurales des XVIII^e et XIX^e siècles, conservés en sous-sol. Tout cela ajoute un intérêt au point de vue de l'archéologie³.

Si le parc Morgan obtenait l'appellation contrôlée de « jardin historique », cela aurait une incidence exceptionnelle sur son rayonnement et sur celui du quartier tout entier, pour ne pas dire de la ville de Montréal dans son ensemble. En effet, les jardins historiques suscitent de l'intérêt partout dans le monde et on organise même des circuits touristiques pour les admirer. De la même manière que l'appellation « Trésor du patrimoine mondial » a donné à la ville de Québec un élan inouï, l'appellation « Jardin historique » propulserait notre quartier sur la scène internationale et lui emmènerait des milliers de visiteurs.

Voilà bien des raisons pour affirmer que le prétendu projet de « modernisation » de la rue Notre-Dame ferme des portes, nie l'histoire et trahit les principes de développement durable.

³ *Évaluation du patrimoine urbain*, Ville de Montréal, arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 2005, p. 45.

Deux parcs, deux vocations

Si nous avons demandé de reconnaître le parc en tant que bien culturel et jardin historique, c'est pour valoriser son **usage quotidien** et pour **l'ouvrir avant tout aux résidents du quartier**.

Or, les propositions du ministère des Transports viennent troubler cette perspective en cherchant à unir dans une seule entité deux parcs aux vocations diamétralement opposées, pour en faire un parc unique, monumental et régional.

Le parc Champêtre a déjà cette vocation : on y joue au baseball et au football.

Le parc Morgan, lui, est configuré pour servir au contraire de parc de quartier, c'est-à-dire un lieu où l'on va se reposer, flâner, lire un livre, s'amuser avec les enfants, flirter, bavarder avec les voisins. Surtout, un endroit où on les voit, ces voisins, où l'on découvre leur visage, où on apprend à reconnaître ceux et celles qui partagent un même espace de vie. Ils sont rares, de nos jours, ces lieux de rencontre. Il ne reste guère que les centres commerciaux pour jouer ce rôle... Or, le parc pourrait très bien servir à cela, si on décidait que cela compte pour la vitalité d'une société. Non seulement sa vitalité commerciale, mais sa vitalité tout court.

Rien à voir avec les parcs immenses, comme le parc Maisonneuve ou les Plaines d'Abraham à Québec. Si le parc Morgan jouait bien son rôle, il serait un lieu de rendez-vous. On y trouverait des toilettes, un jardinier et des tables pour jouer aux cartes, aux échecs ou au p'tit cochon. Voilà la qualité d'une vie urbaine.

Rien à voir non plus avec un terrain de football, fait pour courir à pleine vitesse, pour crier et pour lancer le ballon le plus loin possible.

Ici encore, on peut se référer à la Charte qui définit les conditions de sauvegarde des jardins historiques : « Si, dans la vie quotidienne, les jardins peuvent s'accommoder de la pratique de jeux paisibles, il convient par contre de créer, parallèlement aux jardins historiques, des terrains appropriés aux jeux vifs et violents et aux sports, de telle sorte qu'il soit répondu à cette demande sociale sans qu'elle nuise à la conservation des jardins et des sites historiques ».

En vertu de ces principes, les Amis du parc Morgan considèrent qu'il est absolument nécessaire que les citoyens, en particulier ceux du quartier Hochelaga-Maisonneuve, se réapproprient ces lieux, ce qui serait impossible si le parc Morgan disparaissait dans un grand ensemble régional. Cet objectif nous semble vital pour le quartier, pour satisfaire ses résidents et pour favoriser son développement économique, social et artistique.

L'avenir du parc Morgan

Nous suggérons une série d'actions structurantes et, surtout, **quotidiennes**, qui, en toutes saisons, favorisent la vie de quartier et les commerces de proximité : outre de nouvelles **tables à pique-nique**, on devrait installer un **accès Internet sans fil** pour inciter les gens à venir dans le parc avec leur portable, un **filet de badminton** en été, une **patinoire** en hiver pour permettre à chacun de profiter de cette saison ; qu'on y organise **des compétitions de pétanque, de jeux de poche**, des concours de **sculptures sur glace**, etc. ; des **concerts acoustiques avec des harmonies et des fanfares scolaires** ; que l'on **ouvre à nouveau les vespasiennes** pour offrir un refuge aux usagers du parc, avec un **jardinier** qui assure la maintenance des lieux et **crée des liens entre les résidents**.

Bien des gens croient qu'une telle idée est impossible à concrétiser, alors qu'il n'y aurait rien de plus simple à faire⁴. On le voit déjà dans le parc Molson, sur la rue Beaubien. Durant l'hiver, le kiosque en bois de ce parc est décoré de lumières blanches qui lui donnent un air de fête. Tout autour, on a tracé des pistes glacées pour patiner. Afin que les gens puissent se chauffer et se déchauffer, on a fait venir sur place une petite roulotte chauffante. Celle-ci est entretenue par un jeune employé dont le salaire — très abordable — est pris à même un fond réuni à cet effet par une Caisse populaire, un Centre de loisirs et l'Arrondissement. Le soir, le spectacle des patineurs est tout à fait réjouissant. La neige qui alourdit les branches des conifères réconcilierait avec l'hiver n'importe quel observateur sensé. Plusieurs commerces des environs bénéficient de cette animation, qui attire des gens de tous âges, d'autant que le parc est situé tout près d'un cinéma de quartier. Or, le Vieux-Maisonneuve possède tout pour en faire autant. Il a un parc, un kiosque (même pas besoin de roulotte !), des patineurs, une rue commerçante, un théâtre et les trois mêmes institutions qui pourraient facilement consacrer un budget à une telle dépense, minime en réalité quand on pense aux effets structurants qu'elle aurait sur l'ensemble de la collectivité. En un rien de temps, cette petite dépense se transformerait en grande richesse. Et pas seulement de la richesse abstraite, mais de la richesse sonnante, en argent comptant.

Une géographie accidentée... qui doit le rester

Le parc Morgan est situé dans un terrain accidenté où l'on trouve des buttons et des dénivelés qui servent les enfants du quartier, entre autres parce qu'ils vont y glisser l'hiver. Les Amis du parc Morgan suggèrent d'accentuer cette caractéristique qui fait le charme des lieux en imitant la nature et ses irrégularités.

Pourtant, le projet du ministère va dans une direction absolument opposée, en cherchant à aplanir toute dénivellation depuis le kiosque du parc jusqu'aux abords du port. Un tel parc, immense et plat, favoriserait les fêtes populaires. Or, la *Charte de Florence* affirme qu'un jardin historique doit bénéficier d'« une approche quotidienne contrastant avec son usage exceptionnel comme lieu de fête ».

En réalité, la configuration proposée appelle plus à tenir de grands rassemblements qu'à fournir à des résidents un refuge dans la nature et des coins pour les enfants. À plus forte raison si l'on s'imagine un instant que ce refuge prend lieu et place à côté d'une autoroute où passeraient chaque jour plus de 150 000 véhicules !

Sécurité et santé

Il est intéressant de s'imaginer un parc d'une telle monumentalité qui enjamberait une autoroute et qui se retrouverait entouré de friches industrielles et de barbelés délimitant le port. Dès lors que l'on monterait au niveau du kiosque à musique, dans le parc Morgan, on aurait sous les yeux l'immensité de ce terrain vide, autour duquel il n'y aurait aucune vie, aucune maison, aucun commerce, aucun passant. Seulement une grande fracture au fond de laquelle fileraient à toute vitesse des hordes de voitures et de camions pressés de disparaître... La perspective nous paraît plutôt lugubre. Même le parc Morgan deviendrait un lieu à fuir.

⁴ Embauche de jardinier par l'Arrondissement, voir un résumé du projet-pilote : <http://www.flambeaudelest.com/article-114656-Embauche-de-25-surveillants-dinstallations-dans-les-parcs.html>.

Pour qu'un parc joue son rôle dans la ville, il doit être entouré d'une trame urbaine. Ici, tel qu'il est proposé, le parc ne servirait qu'aux gens qui viennent en voitures et, encore une fois, on constaterait que les citoyens d'Hochelaga-Maisonneuve ont été floués. Plutôt que de gagner un parc, ils en auraient perdu deux.

Le problème d'accès

On peut comprendre qu'à un certain moment, des citoyens, des chercheurs ou des élus aient proposé une telle unification, pour tenter de contourner le problème crucial de la rue Notre-Dame qui passe entre ces deux parcs, ce qui nuit beaucoup à la quiétude que l'on est en droit d'attendre d'un coin de verdure. De plus, la présence de la rue Notre-Dame rend difficile l'accès au parc Champêtre, nous en convenons.

On peut comprendre en effet... car le problème est réel. Cependant, nous sommes convaincus qu'il existe des solutions beaucoup plus efficaces.

D'abord, les Amis du parc Morgan sont en faveur d'une solution centrée sur le transport public, afin de réduire le volume de circulation sur la rue Notre-Dame. Nous croyons que pour résoudre les problèmes de congestion, il faut *retirer* des voitures de la rue plutôt que d'en *ajouter* en élargissant les voies.

D'autant plus que l'on sait maintenant hors de tout doute qu'une bonne offre autoroutière amène plus de voitures, que les gaz à effet de serre contribuent au réchauffement climatique et que les véhicules propulsés par des moteurs à combustion provoquent plus du tiers des émissions de ces gaz nocifs.

Le Nouveau Tramway est une option qui favorise non seulement la réduction de ces gaz, mais il prélude toujours à des restructurations en profondeur du tissu urbain. Toutes les grandes villes qui ont opté pour ce nouveau moyen de locomotion ont entamé du même coup de vastes opérations de revitalisation de leurs cités.

Prenons pour exemple des villes françaises comme Montpellier, Lyon ou Bordeaux, des villes américaines comme Portland en Oregon ou même Huston au Texas. Songeons également à une ville comme Vancouver, qui vient d'annoncer des investissements de 14 milliards de dollars en transport public. Qu'attendons-nous donc, au Québec, pour entrer dans la véritable modernité, celle du XXI^e siècle ?

Nous croyons qu'en acceptant de se faire ajouter des autoroutes, Montréal accepte également de ne plus tenir un rôle de premier plan dans le concert des grandes villes du monde. Pourtant, l'avenir sera constitué d'une économie du savoir, dont les assises seront précisément les grandes agglomérations. Celles qui n'auront pas pris leur place aux premiers rangs deviendront des cancrs, des satellites insignifiants, soumis aux grandes et puissantes cités.

Ici, tout semble indiquer que c'est Toronto et Vancouver qui joueront ce rôle et que Montréal a démissionné de l'ambition de briller sur la scène internationale. Faire une nouvelle autoroute, c'est lancer ce message, c'est affirmer à la face du monde que Montréal est devenue une ville à traverser le plus vite possible pour se rendre illico à Toronto, là où les choses se passent. Pourtant, la métropole du Québec a toutes les caractéristiques nécessaires pour se qualifier comme une des villes les plus attirantes au monde.

Parmi les éléments qui font de Montréal une ville prometteuse, il y a la vitalité de ses citoyens et la présence du fleuve. Il faut donc tout faire pour préserver et même encourager l'essor de ces éléments essentiels.

Une solution bouleversante et combien prometteuse !

La solution que nous allons proposer ici permettrait de créer une artère est-ouest magnifique, qui augmenterait la fluidité de la circulation et la mobilité des personnes tout en améliorant la qualité de vie des résidents. Il y aurait une plus grande quantité d'espaces verts dans le quartier tout en conservant le caractère propre à chacun des deux parcs voisins, Morgan et Champêtre. Tous deux seraient contigus, mais différents l'un de l'autre, par la géographie et l'aménagement. Le parc Morgan pourrait même continuer à être entouré de clôtures ornementales en fer forgé, selon le style anglais qui est le sien. On conserverait sa quiétude et son style tout en profitant de la proximité d'un grand parc régional à vocation sportive, le parc Champêtre, qui deviendrait facile d'accès, sans passerelle jetée au-dessus d'un fleuve de voitures.

En réalité, cette solution provoquerait un changement de cap radical dans l'histoire du quartier qui entoure ce parc. Le Vieux-Maisonneuve deviendrait un des secteurs les plus prisés de toute la région montréalaise.

* * *

Pour comprendre de quoi il s'agit, il faut d'abord prendre conscience d'un fait très important : **la rue Notre-Dame ne constitue pas la frontière sud du quartier Hochelaga-Maisonneuve**. La véritable limite historique du quartier est celle du port. Ce secteur, longeant le fleuve, fut le premier noyau d'urbanisation de la Ville de Maisonneuve, qui attendit jusqu'à la première Grande Guerre pour se déplacer vers la rue Ontario.

À la lumière de cette constatation, on peut affirmer que l'idée de réintégrer le parc Champêtre relève d'un mouvement naturel et témoigne du fait que le territoire situé au sud de Notre-Dame appartient au quartier. Cependant, si cela est vrai vis-à-vis de l'axe Morgan, ce l'est également pour **tout le secteur situé entre le port et la rue Notre-Dame**. Pour qu'un projet d'intégration soit respectueux de l'histoire et de la géographie, il doit absolument inclure la rénovation de l'ensemble de ce secteur.

On fit un premier pas dans cette direction quand on recycla la caserne Letourneux pour y accueillir le Théâtre Sans Fil. Si l'on veut multiplier les effets positifs d'une telle démarche, on doit entourer le parc Champêtre d'activités urbaines, ce qui serait le meilleur moyen de sécuriser cet espace public.

Pour y arriver, il faut installer le corridor routier de la rue Notre-Dame ainsi qu'une ligne de Nouveau-Tramway **le long du port, à l'extrême sud du parc Champêtre** (voir figure 2, page suivante).

Une perspective d'avenir toute nouvelle s'ouvre alors sous nos yeux. En déplaçant l'emprise actuelle de la rue Notre-Dame, on libérerait environ 50 hectares de terrain, que l'on pourrait utiliser pour aménager des sentiers, des rues et des ruelles ou pour construire des ateliers, des bureaux, des habitations, des musées, des centres d'interprétation où l'on raconterait l'histoire du quartier... La région gagnerait en densité, la rue Sainte-Catherine

retrouverait sa vitalité, les gens qui emprunteraient le transport public auraient l'occasion de voir le fleuve entre Viau et Pie-IX (deux arrêts de tramway), la route s'éloignerait des résidences (améliorant la qualité de vie dans l'ensemble du secteur), le Théâtre Sans Fil serait entouré de vie plutôt qu'isolé dans son coin, la Ville récupérerait une richesse foncière inestimable et les quartiers autrefois spoliés obtiendraient réparation pour les outrages du passé, ce qui dégagerait une énergie phénoménale et provoquerait des transformations inimaginables.



Figure 2 : Un nouveau tracé pour la rue Notre-Dame, entre Viau et Pie-IX. Illustration sommaire du quartier reconfiguré à la suite du déplacement de la rue Notre-Dame et l'installation d'une ligne de tramway à l'extrême sud du quartier, le long du port, entre Viau et Pie-IX.

C'est toute la région de Montréal qui s'en trouverait gagnante. Et de la même manière que les grands travaux de Barcelone ont valu à cette ville un surcroît de touristes, le Vieux-Maisonneuve deviendrait une destination courue par des milliers de gens, surtout si on en profitait pour corriger d'autres grandes erreurs d'urbanisme, par exemple celle qui a imposé au nord du quartier un monumental parc en ciment pour entourer les bâtiments pourtant si exceptionnels que sont le Stade olympique et le Biodôme, auxquels s'ajoutera bientôt le Planétarium.

Les Amis du parc Morgan tiennent même à faire remarquer au lecteur que le jour où l'on passerait à cette étape, on comprendrait sans doute à quel point ce fut une erreur que de déménager la *Joute* de Riopelle du secteur où elle était installée depuis 1976 et où elle aurait pu rester pour garder son sens, dire ce qu'elle avait à dire et servir de levier dans le développement d'un véritable parc vert et scientifique. Mais cela, c'est une autre histoire...

Les recommandations des Amis du parc Morgan

1. **Installer le corridor routier de la rue Notre-Dame et une ligne de Nouveau Tramway le long du port, à l'extrême sud du parc Champêtre.** Cela afin a) de revitaliser le sud du quartier, b) de garder distincts les deux parcs, c) de rendre accessible le parc Champêtre et d) d'assurer la fluidité de la circulation et la mobilité des personnes.
2. **Toujours considérer les parcs Morgan et Champêtre comme deux lieux différents.** Déjà en 1983, le rapport produit par la Commission de consultation populaire sur l'aménagement du boulevard Ville-Marie recommandait le maintien intégral du terrain du parc Morgan. De plus, il faut respecter l'intégrité de ce parc si l'on veut espérer obtenir pour lui l'appellation contrôlée de « jardin historique », ce qui aurait une incidence exceptionnelle sur son rayonnement, sur celui du quartier et même de la ville de Montréal tout entière.
3. **Interdire l'installation de tout panneau-réclame à moins de 500 mètres du parc Morgan.** Dans son testament, James Morgan a spécifiquement interdit toute activité commerciale dans le parc et le long de l'avenue Morgan. C'est ce qui a incité les propriétaires du magasin Métro à ne pas percer d'entrée sur l'avenue Morgan.
4. **Transférer la propriété du parc Champêtre à l'Administration centrale,** pour dégager l'Arrondissement du poids lié à la gestion d'un parc à vocation régionale et pour lui permettre de se consacrer à l'entretien et à l'amélioration du parc Morgan.
5. **S'assurer qu'une proportion de 1% de la valeur du projet soit consacré à de l'intégration d'œuvres d'art,** conformément au programme *Intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* du Ministère de la Culture et des Communications du Québec (programme du 1%), en favorisant des artistes et artisans qui résident dans le quartier.

